



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68  
Case postale 556  
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72  
Fax 032 889 69 73  
ciip@ne.ch  
www.ciip.ch

## Communiqué de presse

# Avenir du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale Constitution par la CIIP d'une "Task Force RERO 2017"

Lors de sa séance ordinaire du 22 mai 2014, l'Assemblée plénière de la CIIP a constitué et mandaté un groupe de travail chargé de déterminer pour le futur les priorités, les prestations et les modalités de financement et de gouvernance d'un nouveau Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. Désigné sous le titre de "Task Force RERO 2017", ce groupe réunira des hauts fonctionnaires et des responsables universitaires et bibliothécaires représentant les principaux membres partenaires du réseau romand. La présidence en a été confiée par la CIIP au professeur Martin Kasser, ancien vice-président du comité directeur de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Ses travaux s'étendront jusqu'en juin 2015.

A la suite de l'annonce, à la mi-mars, du retrait du canton de Vaud de RERO à l'échéance du 31 décembre 2016, les instances de la CIIP, organe de tutelle du réseau romand des bibliothèques, et le Conseil stratégique de RERO, organe de gestion et de pilotage, ont rapidement pris diverses mesures d'organisation, afin de garantir le fonctionnement du réseau, et de concertation, dans le but de s'attaquer aux problèmes évoqués par la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon dans l'argumentation de sa décision.

Dans ce contexte, la Task Force qui vient d'être mandatée aura une année au maximum pour analyser successivement la situation actuelle de RERO, le développement des besoins et des attentes des institutions qui en sont membres, ainsi que les perspectives technologiques, bibliothéconomiques et organisationnelles qui attendent, en Suisse romande comme ailleurs, tout grand réseau de bibliothèques. Ses missions concrètes consistent, dans l'ordre d'action et de priorité, à :

- procéder à un état des lieux, des acquis, des forces et des faiblesses du réseau,
- déterminer le périmètre de collaboration d'un réseau de plus en plus hétérogène,
- fixer les priorités stratégiques et un échéancier pour l'évolution de RERO,
- établir un plan d'investissements et un modèle fiable de répartition des engagements financiers entre les divers partenaires,
- élaborer un modèle de gouvernance et de pilotage à même de garantir, à partir de 2017, la direction et le développement d'un réseau multilatéral efficient et durable.

Sur la base du rapport final et des recommandations de cette Task Force, l'Assemblée plénière de la CIIP prendra, d'ici la fin 2015 au plus tard, les décisions relatives au statut juridique, au développement et à la gouvernance de RERO à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## **RERO**

L'acronyme RERO désigne le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, qui est actuellement le plus important réseau de Suisse par le volume des collections signalées et le nombre de bibliothèques membres. RERO repose sur une volonté commune de développement d'une politique documentaire basée sur la collaboration, la mise en commun de ressources et services, le partage de compétences, de moyens financiers et techniques. Le catalogue collectif, basé sur le partage du travail de catalogage, la bibliothèque numérique RERO DOC, le méta-catalogue et l'utilisation d'un même logiciel de gestion informatisée de bibliothèques, sont des résultats de ce projet collectif de coopération. (Voir <http://www.rero.ch>)

Né voici plus de vingt-cinq ans de la volonté de coopération de plusieurs grandes bibliothèques romandes, RERO regroupe aujourd'hui la plupart des bibliothèques universitaires, publiques, patrimoniales et spécialisées des cantons de Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ainsi que celles des Tribunaux de la Confédération. RERO gère un catalogue collectif d'environ 220 bibliothèques au service des 50'000 étudiants des quatre Hautes écoles universitaires romandes (Universités de Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel), de la Haute école spécialisée de suisse occidentale (HES-SO) et des Hautes écoles pédagogiques (Vaud, Valais, Fribourg et BEJUNE), et de quelque 280'000 lecteurs inscrits.

Juridiquement, RERO repose sur une Convention adoptée le 25 novembre 1999 par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Divers avenants sont venus compléter cette convention. Lors de la réorganisation de la CUSO fin 2008, la haute surveillance de RERO a été attribuée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, à l'Assemblée plénière de la CIIP.

## **CIIP**

Fondée voici cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'Etat des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes. (Voir <http://www.ciip.ch/>)

Neuchâtel, le 2 juin 2014.